

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
KI TISSA

SAMEDI 10 MARS 2012
16 ADAR 5772

45^e année

23

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Derrière les masques

Pourim, la superbe fête, la joie sans limites, le bonheur de tous, le rire des enfants... Tout – ou presque – a été dit sur le sujet. Et même si c'est un thème qu'on ne saurait épuiser, chacun a l'impression plus ou moins confuse qu'il en fait le tour. Mais si la réalité était que nous n'avions fait qu'effleurer l'événement ? La coutume veut que, en ce jour, les enfants se déguisent. C'est ainsi que, dans les rues, se multiplient les rois et les reines, les héros et les sages – tous ces personnages qui servent bien souvent de modèles à nos consciences ensommeillées. En ce jour, nombreux sont donc les porteurs de masque et leur habileté les rend souvent quasi méconnaissables. Il y a certes là marque d'allégresse et c'est bien loin d'être négligeable. Mais, derrière le déguisement, il y a toujours quelqu'un qui emplit cette enveloppe finalement superficielle, quelqu'un qui vit. D'une certaine façon, ce n'est que lorsqu'on a découvert qui se cachait ainsi qu'on est parvenu au but. C'est d'ailleurs, profondément, le symbole qu'entend incarner cette tradition : de même que les enfants avec leurs déguisements, D.ieu Se « masque » dans l'histoire de Pourim, interprétable comme une suite d'événements rationnels et prévisibles alors que ses véritables ressorts se trouvent sous la sur-

face des choses.

N'en est-il pas ainsi, plus généralement, de l'ensemble de notre existence ? Les jours se suivent dans leur quotidienneté et, avec toute la légitime fierté de la modernité, nous avons la certitude de comprendre – à défaut de les maîtriser – les tenants et les aboutissants de toutes choses. Même si tout ne nous satisfait pas, nous pensons que la réalité se limite à ce que nous sommes capables d'en percevoir. Il est clair que D.ieu a remis le monde entre nos mains et nous a fait l'infini cadeau de la liberté. De ce fait, il nous revient de décider de notre avenir et d'agir pour que nos espoirs se concrétisent. Cependant, comme sous l'écume qui recouvre la vague, il y a la profondeur de la mer, ainsi, derrière tout cela, la Présence Divine est constamment dans le monde qu'Elle a créé. Cela n'exonère de rien mais voici que notre force en est comme grandie. Cela signifie que l'univers a un sens et que, si nous sommes les acteurs de notre vie, un Guide nous en désigne les voies. Pourim est la fête joyeuse par essence. N'est-ce pas là une perspective bien heureuse ? Retirer le masque, regarder la réalité telle qu'elle est, profondément, aller ainsi au bout de soi-même et découvrir enfin la liberté avec la venue de Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Ki Tissa Une dévotion indestructible

L'une des scènes les plus dramatiques de notre histoire est celle de Moché descendant du mont Sinaï, portant les Tables de la Loi. Il aperçoit alors son peuple adorant un Veau d'or, il jette les Tables qui brisent en mille morceaux l'alliance entre le Peuple Juif et son D.ieu.

Les commentateurs offrent de multiples interprétations pour expliquer pourquoi Moché brisa les Tables. L'une d'entre elles veut que Moché tenta d'épargner la nation de la colère de D.ieu en détruisant le contrat qui contenait le pacte saint que Son peuple était ouvertement en train de trahir.

Rachi explique (à propos de Chemot 34 :1) :

Cela peut être comparé à un roi qui est parti à l'étranger et a laissé sa fiancée avec ses servantes. A cause du comportement immoral des servantes, elle a acquis une mauvaise réputation. Son «garçon d'honneur» [la personne désignée pour défendre la fiancée en cas de problème] se lève et déchire son contrat de mariage. Il dit : «si le roi a décidé de la tuer, je lui dirai : 'Elle n'est pas encore ta femme' ».

Mais en brisant les Tables, Moché essayait peut-être aussi d'imprimer l'esprit de son peuple d'un message essentiel qui resterait avec lui pour l'éternité.

Moché disait aux Juifs qu'à cause de leur grave faute, «le contrat» avec D.ieu avait été violé et était donc rompu. D.ieu était désormais libéré de tout engagement à leur égard.

Et pourtant Moché voulait qu'ils voient et comprennent que bien que les Tables aient été brisées, D.ieu ne les abandonnerait pas. Même sans aucun «contrat», ils resteraient Son peuple élu. Le lien

Jeûne d'Esther : mercredi 7 mars : début 5h 48 fin : 19h 22
(Horaires valables pour Paris - Ile de France)

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT KI TISSA

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 18h 28 • Sortie 19h 35

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	18.41	Marseille	18.18	Nice	18.11
Grenoble	18.16	Montpellier	18.21	Strasbourg	18.06
Lille	18.24	Nancy	18.12	Toulouse	18.34
Lyon	18.18	Nantes	18.44		

à partir du dimanche 4 mars 2012

Heure limite du Chema : 10h14 Pose des Téléphones : 6h25
Fin Kidouch Levana : jeudi 8 mars 2012 à 3h 11 (14 Adar)



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV



Une vidéo du
Rabbi de Loubavitch

de D.ieu à l'égard du Peuple Juif est au-delà des accords contractuels, au-delà des circonstances et des mauvais choix, au-delà de la logique elle-même. C'est un lien indestructible d'amour, en tout temps et en tous lieux.

Et peut-être, agissant ainsi, Moché suppliait-il son peuple d'agir de même, en se dévouant à nouveau à D.ieu pour toujours, comme Son peuple élu, même quand cela devenait extrêmement difficile. Même dans des circonstances où cela ne paraissait pas rationnellement bénéfique... même s'il semble qu'il ne respecte pas Ses promesses à notre égard, même si cela requiert un code moral plus strict, même si les nations du monde nous haïssent et même si cela implique d'aller chercher profondément dans notre âme pour accéder à une petite brasse de la flamme vacillante de notre âme.

Notre peuple comprit la leçon de l'acte dramatique de Moché. Elle se grava dans la texture de notre être. Et c'est ce message qui nous a aidés à répondre de la même façon à D.ieu même durant les moments les plus éprouvants.

La pièce de feu

Dans la Paracha de cette semaine, Ki Tissa (Chemot 30 :11-34 :35), nous voyons D.ieu ordonner à chaque membre du Peuple Juif de donner un demi-Chékel comme «une offrande de rachat pour leurs âmes», pour avoir participé au péché du Veau d'Or. L'argent allait être utilisé pour faire «les supports des fondations» du Tabernacle (le Sanctuaire portable que les Hébreux construisirent dans le désert).

Le Midrach relate que lorsque Moché prit connaissance de cette offrande, «il fut troublé et eut un mouvement de recul», se demandant comment une simple pièce d'un demi-chékel pouvait compenser le grave péché du Veau d'Or. En réponse, «D.ieu montra à Moché une pièce de feu qu'il avait prise sous Son Trône de Gloire et dit : 'une semblable, ils donneront'».

Pourquoi ce commandement du demi-Chékel laissa-t-il Moché si perplexe ? Comment la «pièce de feu» que D.ieu lui montra répondit-elle à son interrogation ? Et que peut-on apprendre de ce commandement dans notre rôle de parents quant aux «offrandes» à attendre de nos enfants ?

Tous les autres dons effectués par le Peuple Juif pour le Tabernacle étaient faits, comme la Torah n'a cessé de le souligner, uniquement parce que «leurs cœurs les inspiraient à donner». Les hommes, les femmes, les jeunes et les vieillards, de chacune des différentes tribus, donnaient volontairement et contribuaient avec enthousiasme, autant qu'ils le pouvaient, aux nombreux matériaux utilisés pour fabriquer le Tabernacle.

Par contre, le don du demi-Chékel était

obligatoire et le même montant était requis de chacun, qu'il soit riche ou pauvre. Moché ne pouvait saisir comment une offrande obligatoire pouvait apporter le pardon. Si le don individuel n'était pas fait de tout cœur, de la propre initiative du donateur et au mieux de ses capacités, comment cela pouvait-il être considéré comme une «offrande» ? Et plus encore, comment cette contribution obligatoire pouvait-elle obtenir le pardon pour une faute si grave que celle du Veau d'Or ?

Pour expliquer tout cela, D.ieu montra à Moché une pièce de feu. D.ieu faisait allusion au feu de l'âme. Chaque âme prend son origine sous le Trône de Gloire de D.ieu et est guidée par un désir ardent d'être liée à sa Source. Chaque âme est continuellement et éternellement liée à D.ieu et toutes les actions positives d'un individu sont un résultat direct des tiraillements de son âme pour le motiver.

D.ieu montrait à Moché que même un Juif obligé de donner ce demi-Chékel désire le donner. Bien que ses actions paraissent forcées, elles sont en réalité suscitées par sa quête intérieure et enflammée pour se lier à D.ieu.

En tant que parents, vous êtes-vous déjà entendus vous demander quel bénéfice y a-t-il à forcer votre enfant à faire ce qui est bien quand il ne le fait que parce qu'il ne vous désobéit pas. Ressentez-vous, qu'à moins qu'il ne se porte spontanément volontaire, ses actions n'ont pas beaucoup de valeur ? Considérez-vous futile d'exiger des excuses, non sincères alors, pour une mauvaise action ?

L'épisode du demi-Chékel nous rappelle le bien essentiel qui se trouve dans chaque individu. La vie est semée d'embûches et de situations séduisantes qui risquent de nous détourner de notre voie authentique. Mais le désir qui est ancré profondément en chacun de nous est de nous lier à notre Créateur.

En tant que parents, rappelez-vous que votre enfant a été créé avec une âme ardente, émanant du Trône de Gloire de D.ieu, qu'il désire profondément faire ce qui est bien. Si votre enfant s'égaré, votre rôle parental consiste à le ramener aux désirs profonds de son âme. Des enfants différents peuvent avoir besoin d'approches différentes pour les aider à surmonter des tentations extérieures mais votre attitude à son égard doit être basée sur le postulat de base qu'il veut faire le bien.

Guidez votre enfant en anticipant les difficultés pour l'aider à agir correctement même si certaines de ses actions se feront de manière forcée. Parce que malgré les pressions extérieures, les rappels et les règles émanant des parents, la véritable motivation pour votre enfant pour faire ce qui est juste est son ardente âme divine. Même si vous et lui n'en êtes pas conscients.

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

- **Dimanche 4 mars – 10 Adar**
- **Lundi 5 mars – 11 Adar**
- **Mardi 6 mars – 12 Adar**

L'étude porte sur les 14 principes (Chorachim) qui ont conduit le Rambam dans l'énumération des commandements (613 Mitsvot)

Principe N° 1 : Il ne faut pas inclure dans cette liste des commandements d'origine rabbinique.

Principe N° 2 : Nous ne devons pas inclure dans cette énumération des lois déduites grâce à l'une des treize règles d'exégèse selon lesquelles la Torah est expliquée ou par le principe de l'exclusion (basé sur la présence dans un verset d'un mot, d'une particule ou d'une lettre supplémentaire).

Principe N° 3 : Il ne faut pas inclure à cette énumération les commandements qui ne sont pas applicables à toutes les générations.

Principe N° 4 : Il ne faut pas inclure (parmi les 613 Mitsvot) des prescriptions se rapportant à l'ensemble des commandements de la Torah (par exemple: "Et vous respecterez Mes lois).

Principe N° 5 : Il ne faut pas compter le motif donné pour un commandement comme un commandement séparé.

Principe N° 6 : Lorsqu'un commandement contient à la fois une Mitsva positive et une Mitsva négative, ces deux Mitsvot sont comptées séparément, l'une positive et l'autre négative.

Principe N° 7 : Les règles de détail d'un commandement ne sont pas comptées parmi les 613 commandements.

Principe N° 8 : Une interdiction excluant un cas particulier d'application d'un commandement n'est pas comptée parmi les commandements négatifs.

Principe N° 9 : Il ne faut pas baser le décompte des commandements sur le nombre de fois qu'un commandement, positif ou négatif, est répété dans la Torah. Mais il faut plutôt le fonder sur la nature d'une action interdite ou permise.

Principe N° 10 : Les actions prescrites en tant que préliminaires à l'observance des commandements ne doivent pas être comptées séparément.

Principe N° 11 : Les divers éléments formant ensemble un commandement ne doivent pas être comptés séparément.

Principe N° 12 : Il n'y a pas lieu de compter séparément les étapes successives pour l'accomplissement d'un commandement.

Principe N° 13 : Le nombre des commandements n'augmente pas selon le nombre de jours pendant lesquels il faut les accomplir.

Principe N° 14 : Il convient de compter les différentes sortes de punitions comme des commandements positifs.

- **Mercredi 7 mars – 13 Adar**

Mitsva positive n° 1 : C'est le commandement qui nous incombe de croire en D.ieu, c'est-à-dire que nous devons croire qu'il est à la fois l'origine et la cause de toute chose, Celui qui fait exister toute créature.

Mitsva négative n° 1 : C'est le commandement qui nous interdit de croire en une autre divinité que l'Éternel.

Mitsva positive n° 2 : C'est l'ordre qui nous a été enjoint de croire en l'unicité de D.ieu.

- **Jeudi 8 mars – 14 Adar**

Mitsva positive n° 3 : C'est le commandement qui nous a été

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52 Vous pouvez également commander le Séfer Hamitsvot sur www.editions-loubavitch.fr

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Pourim au Liban

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

On était en 1985. L'environnement me semblait étrange. Depuis toujours, Pourim avait signifié pour moi la lecture de la Méguila, le grésillement des crécelles, de la musique joyeuse, des gens qui dansent de joie, des enfants déguisés en costumes plus fantaisistes les uns que les autres, des montagnes de gâteaux et de friandises, des paniers de nourriture et un peu de Le'haïm pour mieux digérer cela... Oui, c'était cela Pourim en 1984, en 1983, en 1982 bref aussi loin que je puisse m'en souvenir c'est-à-dire 1964, l'année de ma naissance.

Mais cette année, ce n'était pas la même chose. Aucun parchemin pour lire la Méguila. Du bruit, oh oui ! Mais pas de la part d'enfants joyeux, plutôt des explosions inquiétantes ; pas de danses. Des déguisements oui, si on veut, nous avions tous le même déguisement, l'uniforme de Tsalhal. La nourriture était exactement la même que celle de la veille et les seuls échanges que nous avions étaient des souhaits ironiques de «Pourim Saméa'h !», Joyeux Pourim ! Oui, joyeux Pourim vraiment ! Et quand nous nous souhaitions Le'haïm, ce n'était pas sur un verre d'alcool mais un ardent souhait de rester en vie malgré les circonstances.

Pourim 1985. Sud Liban. Un petit groupe de soldats de l'Armée de Défense d'Israël coincés dans une petite forteresse. Un endroit vraiment peu sympathique. Le bruit des fusillades au loin ne donnait pas envie de danser de joie. Des adolescents déguisés en uniformes kakis. Des «voisins» peu intéressés à recevoir des Michloa'h Manot. Surréaliste. «Durant le mois d'Adar, on augmente dans la joie» déclare le Talmud, partout ailleurs peut-être mais pas ici. Cette nuit de Pourim fut pénible pour nous tous. Et le matin aussi. Comme tous les autres jours passés lors de notre mobilisation au Liban. Mais jamais je n'oublierai cet après-midi.

J'étais de garde avec Motti, mon sergent dont j'étais devenu très proche depuis la fin de notre entraînement. Nous prenions toujours nos tours de garde ensemble et nous discutions de la vie, de nos rêves et de nos espoirs. A tour de rôle, nous surveillions dans les jumelles binoculaires la longue route sur laquelle circulaient toutes sortes de véhicules : des camions libanais de livraison, des civils circu-

lant d'une ville à l'autre, des convois de l'armée israélienne, des ambulances. A cause du nombre grandissant d'attentats à la voiture piégée, Tsalhal avait décrété que tout véhicule avec seulement un conducteur mais pas de passager serait considéré comme suspect et les soldats auraient le droit d'ouvrir le feu. Et c'est nous qui avions ce redoutable honneur.

Motti veillait et m'informa qu'il apercevait un convoi de l'armée israélienne. «Parmi les camions de l'armée il y a aussi un autre camion mais je n'arrive pas distinguer de qui il peut s'agir», remarqua-t-il intrigué. Moi aussi, je ne parvins pas à distinguer ce qui était écrit sur la camionnette blanche.

Soudain je les reconnus.

- Incroyable ! Je n'aurais jamais cru cela possible !

- De qui s'agit-il ? s'inquiéta Motti.

- Habad !

Le convoi arriva à notre hauteur et mes camarades ouvrirent la porte : des soldats, des officiers, des gradés mais aussi des Loubavitch !

Comme un mirage dans le désert, quatre Loubavitch sortirent. L'un tenait une Méguila, un autre des fascicules sur la fête, un autre un accordéon et le dernier un grand sac rempli de friandises mais aussi de cartes postales écrites par des enfants pour nous encourager et affirmer qu'ils pensaient à nous. Et surtout des feuillets rappelant les bénédictions que nous accordait le Rabbi de Loubavitch. Et aussi des petits verres et de grandes bouteilles de vodka pour trinquer Le'haïm malgré tout.

Ainsi, d'un coup, notre petite forteresse s'anima de l'esprit de Pourim. Un des jeunes rabbins se mit immédiatement à réciter les bénédictions puis à lire le parchemin de la Méguila à toute vitesse tandis que nous tentions de le suivre sur nos Meguilot en papier (j'ai gardé mon exemplaire jusqu'à ce jour). Celui qui avait l'accordéon se mit à jouer et, spontanément, nous avons commencé à danser tout en mangeant des «oreilles d'Haman». Les petits verres de vodka firent briller nos yeux mais nous continuions à surveiller la route à tour de rôle. Pourim était là, bien vivant, dans une forteresse au sud du Liban. Que nous soyons religieux ou non, de

simples soldats ou de vieux officiers chevronnés, mécaniciens ou cuisiniers – ensemble avec ces quatre Habadnik tombés du ciel, nous étions en train de vivre la joie la plus

enjoind d'aimer D.ieu, qu'il en soit glorifié.

Mitsva positive n° 4 : C'est le commandement qui nous a été ordonné de croire en D.ieu, loué soit-Il, en Le craignant et en Le révéant.

Mitsva positive n° 9 : C'est le commandement qui nous a été enjoind de sanctifier le Nom de D.ieu.

• Vendredi 9 mars – 15 Adar

Mitsva négative n° 63 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de profaner le Nom de D.ieu.

Mitsva négative n° 65 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de détériorer les lieux consacrés au service divin, de détruire les livres sacrés, d'effacer le Saint Nom ou d'accomplir tout acte similaire.

Mitsva positive n° 172 : C'est le commandement qui nous a été enjoind d'obéir à chaque prophète et de faire tout ce qu'il ordonne.

• Samedi 10 mars – 16 Adar

Mitsva négative n° 64 : C'est l'interdiction qui a été faite de mettre en doute les promesses et les menaces de sanction de l'Eternel, rapportées par Ses prophètes, en les mettant en doute alors que nous avons la preuve que ces derniers sont de vrais prophètes.

Mitsva positive n° 8 : C'est l'ordre qui nous a été donné de ressembler à D.ieu autant que nous le pouvons.

Mitsva positive n° 6 : C'est le commandement qui nous a été enjoind de rechercher la compagnie des Sages instruits dans la Torah, de se lier à eux afin de les imiter et d'adhérer à leur profession de foi.

Mitsva positive n° 206 : C'est le commandement qui nous a été enjoind de nous aimer les uns les autres comme nous nous aimons nous-mêmes.

pure et la plus intense expression de solidarité, d'encouragement et d'unité que j'ai jamais expérimentées.

Daniel Bouskila – www.chabad.org
traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

La voix et les mains

Le texte de la Torah (Gen. 27 : 22) enseigne : «La voix est celle de Jacob et les mains sont celles d'Esäu ». Sachant que Jacob représente le peuple juif et que Esäu est l'ancêtre de l'empire romain, les Sages donnent à cette phrase un sens plus profond. Quand on entend la «voix de Jacob», celle de la Torah, disent-ils, alors les «mains d'Esäu», sa force matérielle, n'ont aucun pouvoir. Mais, quand la voix de la Torah s'affaiblit, les mains d'Esäu peuvent l'emporter.

Cette idée se concrétisa à l'époque de la destruction du Temple. C'est ce que dit le prophète Jérémie : «Pourquoi la Terre a-t-elle été perdue ? Car ils ont abandonné Ma Torah». En notre temps, par l'étude renforcée de la Torah, nous pouvons donc annuler la cause de l'exil et ainsi amener la Délivrance.

(D'après Likoutei Si'hot, vol. III – Parachat Toledot) H.N.

Comme chaque année,
le Beth Loubavitch est à votre disposition
pour procéder gracieusement à la

**LECTURE DE LA
MEGUILAT ESTHER**

**auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées ou autres...**

*N'attendez pas la dernière minute,
contactez le Beth Loubavitch au 01 45 26 87 60*

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Pourim ?

Cette année, Pourim tombe le **jeudi 8 mars 2012**.

Mercredi 7 mars 2012, on jeûne de 5h48 à 19h22 (horaires pour Paris - Ile de France), c'est le jeûne d'Esther. Le matin, on récite les Seli'hot et la prière «Avinou Malkenou». Avant l'office de «Min'ha», l'après-midi, on donne trois pièces de cinquante centimes à la «Tsedaka» (charité) en souvenir de l'offrande des trois demi-sicles pour la construction et l'entretien du Temple. Dans la «Amida», on rajoute la prière «Anénoû».

Mercredi soir 7 mars, après la prière du soir, on écoute attentivement chaque mot de la Méguila, le rouleau d'Esther.

Pourim, les enfants se déguisent, si possible dans l'esprit de la fête en évitant de se déguiser en «méchant».

Jeudi matin 8 mars, ou éventuellement plus tard dans la journée :

(1) on écoute à nouveau chaque mot de la lecture de la «Méguila».

(2) ce n'est qu'après avoir écouté la **Méguila** qu'on peut procéder aux autres Mitsvot de Pourim : on offre au moins deux mets comestibles à un ami, en passant par un intermédiaire : un homme à un homme, et une femme à une femme : ce sont les «**Michloa'h Manot**».

(3) on donne au moins **une pièce à deux pauvres** pour leur permettre de célébrer la fête, c'est : «**Matanot Laévyonim**».

(4) jeudi après-midi, on se réunit pour prendre part au festin de Pourim dans la joie.

Vendredi 9 mars, c'est Chouchane Pourim, le Pourim des «villes fortifiées» dont Jérusalem. On ne récite pas les prières de supplication, Ta'hanoune, et on partage la joie du peuple juif où qu'il se trouve.

F. L. (d'après Hil'hot Ha'hag Be'hag)

SPORTES Funéraire

organise les inhumations le jour du décès dans de nombreux cas



même le dimanche



Tél. 24/24h :

01 45 21 42 89 ou **06 22 67 96 92**

Rapatriements en Israël - Enterrements en France

Pierres tombales, testaments-obsèques, terrains,

Organisation des veillées, toilettes rituelles...

305, rue de Charenton - 75012 PARIS

y.sportes@orange.fr



Propulsez votre épargne jusqu'à 7% net/an

- Rendement jusqu'à 7% net/an sur 6 ans maximum
- Profitez de l'opportunité des taux élevés
- Protection du capital jusqu'à une baisse de - 50% de l'indice de référence

Eligible Assurance-vie et Compte titres

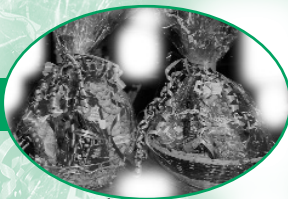
Tél : 01 83 94 14 44

122 Avenue des Champs Elysées - 75008 Paris

www.valor-invest.com

POURIM 5772

CAMPAGNE DES MICHLOA'H MANOT



Comme chaque année, le Beth Loubavitch distribue gracieusement **60.000 paquets** à toute la communauté.

Participez avec nous à cette grande Mitsva

Oui, j'offre paquets d'une valeur de **0,70 €**

par un chèque de €

à adresser à **Beth Loubavitch "Campagne de Pourim"**
8, rue Lamartine - 75009 Paris

Un reçu CERFA d'utilité publique vous sera adressé

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS



Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à

Système d'assemblage exclusif

50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés



Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

☎ **01 47 00 73 55**

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Il Palazzo

restaurant
ITALIEN

Lait Chamour

Sous le contrôle du Beth-Din de Paris

PIZZA - PASTA
SALADES - POISSONS
service livraisons

Rive gauche 36 bd St-Michel 75006 Paris 01 46 34 09 20	Rive droite 17 rue La Fayette 75009 Paris 01 48 74 60 31
---	---

www.ilpalazzo.fr

Maison funéraire Franco-Israélienne

« GAN EDEN »

- Achetez votre concession en Israël en toute sérénité. (Tous cimetières) D'avance* ou pour un besoin immédiat.
- Un seul interlocuteur vous assurant la prise en charge complète en Israël jusqu'à la pose de la pierre tombale dans les 7 jours.
 - Pour un rapatriement rapide, prise en charge dès le décès.
- Possibilité d'inhumation en France avant de prévoir le rapatriement vers Israël.

« LES MORTS D'ERETS ISRAEL REVIVRONT LES PREMIERS,
PUIS VIENDRONT CEUX DES AUTRES PAYS » (Yerouchalmi Kelaim)

Contact France / M. A. Gold : 06 72 85 63 55

* Possibilité de financement et garantie de l'emplacement

David France

Ambulance

37 Av. Parmentier - 75011 Paris



01 43 55 53 72

**3 nouvelles
adresses
au service**



de la communauté

- **Ambulance wa Créteil**
- **Ambulance Noa Paris 15€**
- **Ambulance européenne Paris 14€**

Achat Or

116, avenue Simon Bolivar 75019 Paris - 09 53 34 61 52

NOUS ACHETONS VOTRE OR
à un prix imbattable!

Bijoux, Débris, Lingots, etc...

DÉPLACEMENT GRATUIT À DOMICILE : 06 59 89 26 99

NOUVEAU !
ACHAT DIAMANTS

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

	Merc. 7	Jeu 8
94 ALFORTVILLE SYNAGOGUE 1, rue Blanche	19h20-21h30	7h30-12h-17h
BONNEUIL SUR MARNE	19h30	9h - 12h
BETH LOUBAVITCH 57, rue George Ferrand	21h30	17h
BRY-SUR-MARNE		9h - 11h
BETH LOUBAVITCH 94, rue de la République		13h - 18h
Au Jouay de la Marne 1 av. de Rigny	19h30-21h30	
Salon JCB - 34 Grande Rue CDG		15h
CHAMPIGNY-SUR-MARNE SYNAGOGUE 25, av du Général de Gaulle	19h30	7h30 - 9h30 12h
Chez Mr et Mme Y. AOUIZERAT 37, rue Diderot	21h15	18h
CHOISY LE ROI BETH LOUBAVITCH 3 ter, rue de Verdun	19h30 21h30	9h - 13h 18h
CRETEIL - BETH LOUBAVITCH 21, rue des Refugniks	19h30 21h	9h30 - 12h- 14h30 16h - 18h
Restaurant PIZZA KASH 15, Esplanade des Abymes	19h30-20h30 21h30-22h30 23h30	de 10h30 à 17h30 TLH et 18h
FRESNES Chez M. et Mme Y. BOKOBZA 1, avenue S. Exupéry - 92160 Antony 06 46 39 87 85	22h	18h
FONTENAY SOUS BOIS Beth Mena'hem 12, rue Emile Zola	19h30 20h45	8h15 - 10h- 12h15 13h - 14h - 16h 17h - 18h
LA VARENNE-S.-HILAIRE	19h30	8h - 10h - 12h
CENTRE HILLEL 33, rue S. Hilaire	21h	13h30 - 18h
SYNAGOGUE 10, rue du Chateau	19h30	8h30
Chez Mr et Mme M. BENELBAZ 11, rue du Chevalier - BAT. B	22h30	

	Merc. 7	Jeu 8
94 LE KREMLIN BICETRE		8h
Marché du Kremlin Info: 06 27 64 84 57		
LIMEIL BREVANNES SYNAGOGUE 20, av. de la Sablière	19h30	7h45 - 12h
Chez Mr et Mme M. ALTABE 5, allée Claude Monet	21h	
MAISONS ALFORT SYNAGOGUE 92-94 Av. Victor Hugo	20h	8h - 12h30 15h
Salons du Moulin Brulé - 47, av. Foch		18h
NOGENT SUR MARNE MINYAN 17, avenue de Joinville	19h30 20h30	7h45
ORMESSON SUR MARNE Chez M. et Mme M. SUDRY 101, avenue Olivier d'Ormesson	21h	18h
RUNGIS - Info : 06 46 39 87 85	19h20	9h - 16h
S.MANDE SYNAGOGUE 46, av. Robert André Vivien	19h30 20h30 21h	de 9 à 18h TLH
S. MAUR DES FOSSES Chez Mr et Mme H. DROOKMAN 19, avenue Raspail (Int. 6)	20h 20h30 22h	10h - 12h 14h
VILLENEUVE S. GEORGES SYNAGOGUE 3, rue Berthelot	19h15 20h30	8h - 18h
VILLIERS SUR MARNE 1, rue de la Fraternité	19h30	8h45 - 11h 13h - 15h
95 ARGENTEUIL SYNAGOGUE 23 rue de Lasperge Argenterie	20h10	9h 14h

	Merc. 7	Jeu 8
95 DEUIL LA BARRE - 40, rue du Château		16h
DOMONT - BETH LOUBAVITCH 5, rue des Charbonniers	19h30 21h	7h30 - 9h 10h - 17h - 18h
ERMONT Chez M. et Mme C. BENSOUSSAN 9, allée du Clos des Lièvre		13h15
GROSLAY - Chez la famille HOURI Renseignements : 06 14 51 42 12		17h
S. GRATIEN - BETH LOUBAVITCH 12, Place Charles de Gaulle	19h30 20h30	10h
Chez M. et Mme M. ABRAHAM 1, avenue Mathilde	22h	17h30
SARCELLES - BETH LOUBAVITCH 43, avenue du 8 Mai 1945	19h30 20h30 21h30	8h - 9h30 de 10h à 18h TLH
SOISY SOUS MONTMORENCY Chez M. et Mme C. ABRAHAM 4, rue des Molléons Bat. 14	22h	
BETH LOUBAVITCH 39, avenue du Général Leclerc	20h	8h - 12h30 18h
MONTMAGNY BETH LOUBAVITCH 10 Ruelle des Jardins	19h30-20h30 21h30-22h30	de 9h à 18h TLH
S. BRICE - BETH LOUBAVITCH Centre Commercial - Les Vergers	19h30 21h	9h30 - 10h30 11h30 - 12h30
Chez M. et Mme C. AMRAM 22, rue des Rosiers	22h	
S. OUEN L'AUMONE (Cergy Pontoise) SYNAGOGUE 10, rue de Chennevières	19h30 21h30	7h45 - 13h 17h15

NOM UNIVERSITÉ	VILLE	ADRESSE	HORAIRES
INTEC	Paris 2	Beth Loubavitch 6, rue de la Bourse	de 9h à 18h TLH
Lycée S. Claude	Paris 3	Rest. La Délicieuse 2, rue Commines	12h30
Lycée Turgot	Paris 3	Rest. Chez Izac - 52, rue Volta	13h00
Ort Rue des Rosiers	Paris 4	Syna. 17, rue des Rosiers	de 9h à 18h TLH
Sorbonne (paris 1)	Paris 5	Rest. Salad cafe - 10, rue Toullier	12h15, 12h45, 13h15
Censier Daubenton	Paris 5	Rest. Matana - 30, rue Broca	13h00
Jussieu	Paris 5	Local Forum des Etudiants	12h45
Pharmacie	Paris 6	Autobus	12h30
Assas (paris 2)	Paris 6	Autobus	12h30
ENŒS	Paris 8	Autobus	12h15
Lariboisière	Paris 10	Syna. 11, rue du Terrage	12h40
ESG	Paris 11	Rest. The New's	13h00
ESTP	Paris 11	59 av de la République - 75010	13h00
Lycéeoltaire	Paris 11	Cabinet Bismuth 112 av de la République	12h15
Progress	Paris 11	Rest. Famille lee - 81, rue Amelot	13h00
La Pitié Salpêtrière	Paris 13	Beth Loubavitch	8h - 10h - 12h30
Diderot (à côté de la BNF)	Paris 13	18, rue Vincent Auriol	13h30 - 15h - 17h - 19h
Tolbiac (paris 1)	Paris 13	Local UEJF	12h00
Ecole J. Coure	Paris 15	Syna. - 13, rue Fondary	11h30 à 13h30
Ecole d'Immobilier E.F.P.I	Paris 15	Syna. - 13, rue Fondary	11h30 à 13h30
Optique I.S.O.	Paris 15	Syna. - 13, rue Fondary	11h30 à 13h30
Dauphine (paris 9)	Paris 16	Local UEJD	a partir de 12h00
Lycée Janson de Sailly	Paris 16	Beth Loubavitch - 9, rue Decamps	11h30 - 12h30 - 13h30
Lycée Renard	Paris 17		7h30 - 8h30
Lycée Carnot	Paris 17	Synagogue 10, rue Barye	12h30
Lycée Chaptal	Paris 17		16h30
Bichat (Paris 7)	Paris 18	Autobus	12h15
Prépa Bichat	Paris 18	Beth Loubavitch 8, rue du Marché Ordener	8h-11h-12h30-13h30-18h
Lycée Hoche	Versailles	Beth Loubavitch 79 ter Av. de la Paroisse	12h - 13h - 14h
La Bruyère	Versailles		
Supélec Palaiseau	Palaiseau	Salle Polyvalente	21h
Pôle Univ. Léonard De Vinci	Courbevoie-La Défense		
ENASSE	La Défense-Puteaux	Loubavitch 59, Jardins Boieldieu	12h00
ISPASSE	La Défense-Puteaux	La Défense 8	
Ecole Des Cadres	Courbevoie-La Défense		
S. James - Pasteur	Neuilly sur Seine	Syna. - 11, rue Ancelle	9h à 18h TLH
Médecine - Bobigny	Bobigny	Autobus	12h00
Malakoff - Droit (paris 5)	Malakoff	Lobby	12h45
Montrouge - Dentaire	Montrouge	Cafétéria	12h30
Sceaux (Lakanal, U.I.T...) EPF	Sceaux	Hôtel Colbert	
Marie Curie	Sceaux	20, Av. Camberwell	12h30
Jean Monnet	Sceaux		
Pharmacie	Chatenay Malabry	Cafétéria	12h30
Ecole Cenrale	Chatenay Malabry	Hôtel Colbert - 20, Av. Camberwell	12h00
HEC	Jouy En Josas		
Polytechnique	Palaiseau	Salle Escargot 1, rue de la libération	13h00
Supélec	Gif Sur Yvette		
Ecole Enc	Cachan	Chambre étudiant	13h00
Nanterre (paris 10)	Nanterre	Local UEJF #308	13h00
Prépa. H.E.C.	Clamart	Salon au 1 place hunebelle	13h00
Médecine Créteil	Créteil	Local UEJF	13h00
Droit Créteil	Créteil	Autobus	12h30
ESSEC & école	Cergy Pontoise	autobus	12h00



L'Aumônerie Israélite des Hôpitaux de France vous propose la lecture de la Méguila, la distribution de Michloah Manot et la célébration des fêtes de Pourim pour les enfants malades dans les principaux hôpitaux de Paris et province.

Numéro national de l'AIH : 01 40 82 26 46 - aih@consistoire.org
Rabbin Mikael JOURNO - Aumônerie générale des hôpitaux de France : 06 21 42 37 91

PARIS

- 75004 • Hôtel D. Y.H. Marciano 06 84 80 94 13 / L.Edelman 06 11 10 94 00
- 75005 • La Collégiale M.Levy 06 09 63 70 85 / E.Marosov 06 28 20 88 95
- 75005 • Institut Curie E.Marosov 06 28 20 88 95
- 75010 • Lariboisière, F-Widal A.Atlan 06 09 21 15 04 / C.Asseraf 06 16 29 10 33
- 75010 • St Louis H.Benhamou 06 15 61 19 80
- 75012 • Trousseau D.Lellouche 06 61 25 25 25 / Y.Martinez 06 61 10 62 10
- 75012 • Rothschild A.Atlan 06 09 21 15 04
- 75012 • St. Antoine O.Kaufman 06 60 42 46 02
- 75013 • Broca M.Levy 06 09 63 70 85 / E.Marosov 06 28 20 88 95
- 75013 • La Pitié Salpêtrière G.Elfassi 06 10 01 88 61
- 75014 • La Rochefoucauld M.Levy 06 09 63 70 85 / M.Sudry 06 27 81 98 92
- 75014 • St Vincent de Paul Y.Benisti 06 46 68 74 43 / M.Sudry 06 27 81 98 92
- 75014 • St Joseph C.Lellouche 06 13 68 06 74
- 75015 • Necker-Enfants malades A.Marciano 06 15 15 01 02
- 75016 • Ste Perine-Rossini-Chardon-Lagache A.Messas 06 14 66 68 48
- 75018 • Bichat M.Malka 06 60 33 23 83
- 75018 • Bretonneau M.Malka 06 60 33 23 83
- 75019 • R.Debré Mme A.Saada 06 26 83 95 72
- 75020 • Tenon A.Attia 06 14 98 37 00 / M.Zana 06 50 20 11 92

REGION PARISIENNE

- 77000 • Melun Y.Amar 06 03 40 25 18
- 77150 • Férolles Atilly (Hôp. De Forcilles) Y.Amar 06 03 40 25 18
- 77170 • Brie Comte Robert Y.Amar 06 03 40 25 18
- 77220 • Tournan en Brie Y.Amar 06 03 40 25 18
- 77400 • Lagny Y.Amar 06 03 40 25 18
- 78000 • Versailles E.Bechdeb 06 64 45 09 20
- 78110 • Le Vésinet H.Chelly 06 27 12 63 91
- 91750 • Champcueil-G.Clémenceau M.Serfaty 06 14 21 28 49
- 92100 • Boulogne-A.Paré V.Bellahssén 06 14 90 79 08
- 92110 • Clichy-Beaujon M.Malka 066033283/D.Benayoun 06 06 55 98 46
- 92130 • Issy les Moulinaux-C.Celton A.Nakache 06 12 65 14 57
- 92140 • Clamart-Béclère M.Ouaki 06 26 68 42 58
- 92140 • Suresnes-Foch M.Ouaki 06 26 68 42 58
- 92160 • Antony-Hôp. Privé R.Edery 06 67 58 24 26
- 92200 • Neuilly/Seine Hôp. American Azimov L. 06 63 04 51 90 / M.Taieb 06 60 45 90 95
- 92230 • Gennevilliers-Hôp.St Jean S.Gershovitz 06 30 46 94 05
- 92300 • Levallois-Perret-Hôp. Franco Britannique S.Gershovitz 06 30 46 94 05
- 92350 • Plessis Robinson-M.Lannelongue C.Journo 06 50 56 52 54
- 92380 • Garches-Poincaré V.Bellahssén 06 14 90 79 08
- 92700 • Colombes-Mourier A.Bendavid 06 25 12 72 23
- 93000 • Bobigny-Avicenne M.Journo 06 21 42 37 91
- 93140 • Bondy-Verdier S.Azoulay 06 22 53 65 57
- 94000 • Créteil-Chenevier R.Dawidowicz 06 60 83 24 04 / M.Dahan 06 60 20 33 61
- 94000 • Créteil-Mondor A.Szenkier 06 67 69 18 10 / R.Dawidowicz 06 60 83 24 04
- 94000 • Créteil-Interco M.Dahan 06 60 20 33 61
- 94200 • Ivry/Seine-C.Foix G.Elfassy 06 10 01 88 61
- 94270 • Le Kremlin Bicêtre M.Sudry 06 27 81 98 92
- 94450 • Limeil Brévannes M.Altabe 06 98 06 70 70
- 94800 • Villejuif-P.Brousse D.Elfassi 06 19 50 09 98
- 95100 • Argenteuil S.Gershovitz 06 30 46 94 05
- 95200 • Sarcelles L.Berros 06 03 18 18 77
- 95400 • Villers le Bel M.Cohen 06 63 01 82 68
- 95500 • Gonesse L.Berros 06 03 18 18 77



SIYUOM HARAMBAM
Conclusion du 30^{ème} cycle de l'étude
du Michné Torah du Rambam (Maimonide)
installée à la demande du Rabbi de Loubavitch
Mardi 13 mars 2012 à 20h30
au Cirque d'Hiver 110 rue Amelot - 75011 Paris

Entrée libre